

# Les charges déductibles des résultats



# Quote-part de loyer



- Déduction de la quote-part de loyer pour entreprises utilisant un espace professionnel.
- Cette charge correspond à la part du loyer dédiée à l'usage commercial.
- Un contrat de location spécifiant l'utilisation professionnelle est nécessaire pour la déduction.

# Indemnité kilométrique

- L'indemnité kilométrique est déductible pour les déplacements professionnels en utilisant un taux fixe par kilomètre.
- La déduction nécessite des registres précis des déplacements à des fins professionnelles.



- Le barème kilométrique 2023 va de 0,126 à 0,349 euro par kilomètre en fonction du type de véhicule.

# Barème Indemnité kilométrique

Barème kilométrique 2023			
Corrigé ton impôt			
Puissance (chevaux fiscaux)	Distance (d) jusqu'à 5 000 km	Distance (d) de 5 001 km à 20 000 km	Distance au-delà de 20 000 km
3 CV et moins	$d \times 0,529$	$(d \times 0,316) + 1065$	$d \times 0,370$
4 CV	$d \times 0,606$	$(d \times 0,340) + 1\,330$	$d \times 0,407$
5 CV	$d \times 0,636$	$(d \times 0,357) + 1\,395$	$d \times 0,427$
6 CV	$d \times 0,665$	$(d \times 0,374) + 1\,457$	$d \times 0,447$
7 CV et plus	$d \times 0,697$	$(d \times 0,394) + 1\,515$	$d \times 0,470$

# Exemples de suivi kilométrique

- **Déplacements professionnels** : Noter les kilomètres pour les réunions, visites clients, et formations.
- **Domicile-travail** : Exclure les trajets domicile-travail, généralement non déductibles.
- **Itinéraires spécifiques** : Enregistrer les déplacements pour livraisons, chantiers, etc.





# Frais de repas

- La limite d'exonération des indemnités pour frais de repas est fixée à 20,20 euros, et le montant maximal de frais de repas pouvant être déduits par jour est de 15 euros.T avec des points
- Frais de repas lors de déplacements ou réunions professionnelles peuvent être déductibles des résultats.
- Nécessité de conserver des justificatifs appropriés, notamment des reçus et des détails sur la nature commerciale des repas.

# Cadeaux Clients

- Déductibilité des cadeaux clients sous conditions, mais avec limitations.
- Impératif : Cadeaux raisonnables et directement liés à la promotion commerciale.



- Limite annuelle par bénéficiaire pour déduction cadeaux clients en 2023 : 73€ TTC, révisée tous les 5 ans. La déduction fiscale des cadeaux clients est plafonnée à 3% du CA annuel hors taxes, avec des conditions spécifiques sur la nature des cadeaux.

# Frais de communication

## Téléphone

Possibilité de déduire autant d'abonnements téléphoniques qu'il y a de personnes actives dans la société.

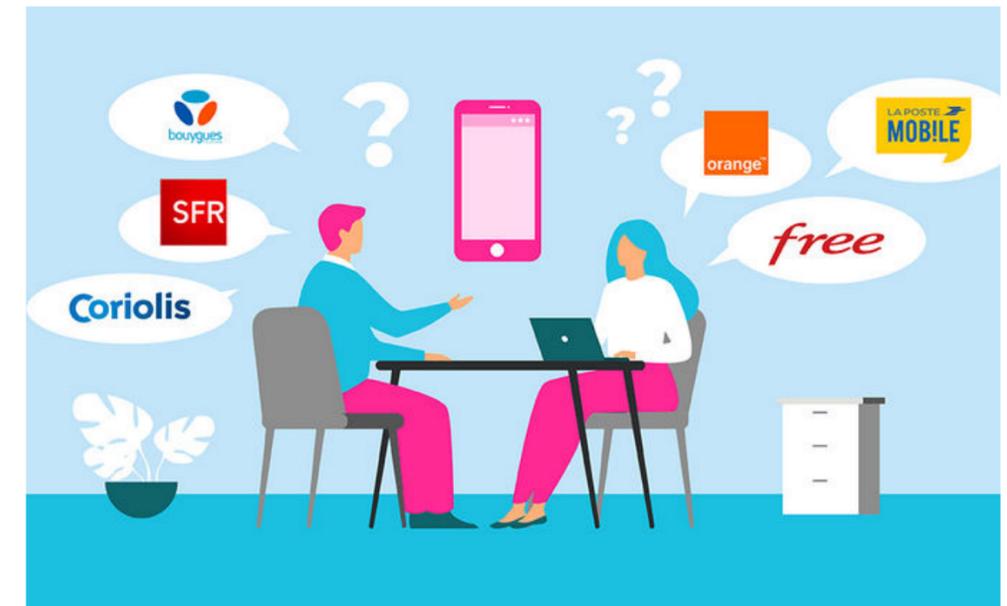
## Abonnement internet

## Publicité

Sous toutes formes; on line / off line

## Site internet

Création du site internet, hébergement, maintenance



- Il est nécessaire de calculer le prorata en cas d'utilisation mixte, notamment lors de l'émission d'appels personnels, puisque seuls les appels professionnels peuvent être déductibles.

# Matériel

- Le matériel et le petit mobilier inférieur à 500€ HT, sont déductibles directement pour leur montant d'achat.
- Si le prix est supérieur à 500€ HT, la dépense sera étalée sur la durée d'amortissement (3 ans en général)



# Dépenses d'habillement

- Toutes les professions nécessitant une tenue professionnelle peuvent déduire l'achat de cette tenue.  
Ex: blouse de médecin, robe d'avocat, etc.
- La déductibilité de toute autre tenue pouvant être utilisée aussi bien dans la vie pro que perso, n'est pas forcément garantie.



Les costumes ne sont pas considérés comme des dépenses déductibles

# Dons

- **Dons Bénéficiaires** : Contributions à des organisations sans but lucratif.
- **Conditions** : Respect des règles légales et documentation adéquate.
- **Limites Fiscales** : Considération des plafonds pour maximiser les avantages.



- Les entreprises peuvent déduire jusqu'à 60% de leurs dons aux associations, limités à 5 pour mille du CA HT, et 60% pour les organismes d'intérêt général, avec une limite de 0,5% du CA HT annuel.